



Reconnaissance de dettes entre époux

Par **kikidu41**, le **26/07/2010** à **22:10**

Bonjour,

Un époux peut-il faire une reconnaissance de dettes à son conjoint ?
Nous sommes mariés sous le régime de la séparation de biens.
J'ai plusieurs fois réglé des dettes de mon mari (env 20 000€).
Comment puis-je les récupérer ?